



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manœuvres communes entre l'armée israélienne et l'armée française

Question écrite n° 11899

Texte de la question

M. Michel Larive interroge Mme la ministre des armées sur des manœuvres communes entre l'armée israélienne et l'armée française. En juin 2018, une manœuvre militaire a été organisée entre la marine de guerre israélienne et française au large de Toulon dans le pays varois. D'après les déclarations d'un officier israélien à l'AFP, les manœuvres se sont déroulées en vue d'améliorer la coordination militaire en Méditerranée entre les deux pays. Le chef de la marine israélienne, l'amiral Eli Shavit, s'était rendu à Toulon pour assister à un exercice durant lequel les deux armées ont notamment testé leurs moyens de communication en vue d'une attaque commune. Cet évènement revêt un caractère peu anodin. En effet, depuis plus de 50 ans les manœuvres militaires entre la France et Israël sont à l'arrêt. Pour rappel, avant la présidence du Général De Gaulle, qui a freiné la coopération militaire entre les deux pays, la France était l'un des premiers fournisseurs d'armes à Israël. Appuyer des manœuvres de l'armée israélienne n'est pas opportun, dans un contexte où cette même armée aurait tué ces deux derniers mois plus de 130 civils palestiniens. Pourtant les positions françaises sur la question israélo-palestinienne sont claires. Selon France Diplomatie : « Le conflit ne pourra être résolu que par la création d'un État palestinien indépendant, viable et démocratique, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël ». Il souhaiterait donc connaître son avis sur cette question.

Texte de la réponse

Deux bâtiments de la marine israélienne ont effectué une escale à Toulon du 21 au 28 juin 2018. A cette occasion, la marine nationale française et son homologue israélienne ont réalisé des entraînements en commun, dits « PASSEX », afin d'éprouver l'interopérabilité de leurs systèmes de communication. Des bâtiments de la marine française évoluent en Méditerranée orientale dans le cadre des opérations militaires conduites par notre pays dans cette zone géographique. A ce titre, il est nécessaire de disposer de capacités de communication fiables avec les différents acteurs présents sur ce théâtre en vue de garantir la sécurité de nos opérations. Il est enfin rappelé que la coopération militaire avec Israël est ancienne et qu'elle fait partie des relations bilatérales de défense que la France noue avec de nombreux pays dans le monde. Ces relations consistent en des échanges de niveau stratégique et en l'organisation d'exercices relevant du domaine de l'interopérabilité technique, tel celui qui s'est déroulé au large de Toulon au mois de juin dernier. Cette coopération bilatérale s'inscrit dans le cadre de l'action diplomatique de la France.

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11899

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : 4 septembre 2018, page 7729

Réponse publiée au JO le : 4 décembre 2018, page 10970